

Direction Générale des Services

Ref: CA2021/51

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 OCTOBRE 2021

<u>DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE</u> <u>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUILLET 2021</u>

⇒ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 29 octobre 2021 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2, Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Après en avoir délibéré,

→ APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 16 juillet 2021.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 29 octobre 2021.

Membres présents	23
Membres représentés	11
Abstention (s)	0
Votants	34
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	34
Pour	34
Contre	0

Le Président,

Lionel LARRÉ

PRESIDENCE

AITE BORDEAU

2 5 NOV 2021

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

2 5 NOV. 2021